

F.S.U. 88

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire des Vosges

EDITO

Vigilance ! Rien n'est terminé !

Les vacances d'été arrivent à grands pas après une année éprouvante pour tous les personnels des services publics. Espérons qu'elles seront pour toutes et tous l'occasion de se ressourcer, de retrouver ses proches et de reprendre du souffle dans des conditions moins incertaines que celles que nous avons connues.

L'économie et la société « sortent » ébranlées de cette crise multiforme liée à la pandémie. Mais la vigilance reste de mise. Le gouvernement, par sa réforme de la fonction publique, a posé les jalons qui lui permettront de poursuivre la destruction progressive des statuts de fonctionnaire. De Ségur en

Grenelle, les effets d'annonces du gouvernement font pschitt ! Sous prétexte de revalorisations, cependant minimales, inégales et non financées dans la durée, on évoque déjà des « nécessaires compensations » ! C'est inacceptable !

Dans les Vosges, la FSU entretient un dialogue constructif et franc avec le Préfet. On ne peut pas en dire autant du dialogue avec le DASEN qui s'enferme depuis près de 5 ans dans une démarche peu transparente et fermée. A tous les niveaux, les personnels souffrent de cette situation de non prise en compte de l'humain. Qu'attend le Recteur pour intervenir ?

Ce mépris devient malheureusement la règle dans nos administrations. Près de chez nous, dans l'Aube, une assistante sociale a été tuée dans l'exercice de ses fonctions. Pourtant agissant dans l'intérêt du service public, ce meurtre est resté dans l'indifférence totale de nos gouvernants. Comme si certains fonctionnaires méritaient plus de considération que d'autres ?

La très forte abstention aux élections régionales et départementales sont un signe fort de l'état de défiance que nous subissons à tous les niveaux.

La FSU ne cesse et ne cessera de dénoncer toute forme d'injustice. Nous avons besoin de vous lors de nos appels à mobilisations pour faire entendre nos voix.

Enfin, nous souhaitons une belle et longue retraite à Christine Didillon qui a œuvré avec constance et engagement au SNICS et à la FSU. Merci !

Gabrielle HEBERT
Nicolas THOMAS

Co-secrétaires départementaux de la FSU 88

Expéditeur :

FSU
6 Maison des Associations
Rue du Général Haxo
88000 EPINAL

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Déposé le 29.06.2021

SOMMAIRE

Page 1

Editorial

Page 2

Derrière le vernis de façade se cachent beaucoup de souffrances et d'injustices

Préparer une rentrée sereine

Page 3

La pluridisciplinarité à la PJJ : les textes et la réalité

Brève : boycott du CTSD du 02 juillet

Page 4

Management et Grenelle de l'Education Nationale...



F.S.U.

<http://sd88.fsu.fr>

« Derrière le vernis de façade se cachent beaucoup de souffrances et d'injustices »



A l'occasion de la restitution des ateliers du Grenelle de l'Education, Jean-Michel Blanquer évoque des engagements sans aucune garantie pour les années à venir, abandonnant toute idée de loi de programmation pluriannuelle qui aurait permis de donner de la visibilité et de la crédibilité au processus.

Aucune annonce spécifique pour les infirmier.es qui sont les moins bien payé.es de la Nation, privé.es de revalorisation, de justice sociale et d'équité.

Le Ministre a longuement salué l'engagement des personnels du service public de l'éducation pendant la crise sanitaire, mais les mots ne suffisent pas ! Les infirmier.es sont les grand.es oublié.es du Grenelle.

L'Ecole n'aurait pu rester ouverte sans l'engagement sans faille des infirmier.es de l'Education nationale. Un engagement dont elles-ils payent le prix fort : deux infirmier.es sur trois se déclarent en souffrance au travail, un.e infirmier.e sur deux est en arrêt maladie à cause des conditions de travail, 66% souhaitent quitter leur fonction.

Le discours d'autosatisfaction sur l'« Ecole ouverte » occulte les profondes injustices liées aux conséquences de la crise sur l'état de santé des élèves et étudiant.es qui touchent plus durement les plus fragiles et creusent irrémédiablement les inégalités sociales. A moyens constants et en première ligne, les infirmier.es sont les témoins des conséquences délétères de cette crise sur la jeunesse.

De plus, le ministre de l'Education nationale organise des glissements de tâches en préconisant, dans un prochain arrêté, que l'infirmier.e réalise les visites médicales des enfants âgés de trois à quatre ans en lieu et place d'un médecin lorsque le conseil départemental (PMI) est défaillant.

Les infirmier.es de l'Education nationale ne peuvent plus se taire, elles-ils ont manifesté à Paris le 10 juin.

Le SNICS-FSU exige un plan d'urgence

RECRUTEMENT-REVALORISATION-RECONNAISSANCE

Saphia Guereschi –Carole Pourvendier—Christine Didillon
SNICS-FSU

Préparer une rentrée sereine !

L'Ecole a dû s'adapter au contexte épidémique. La communauté éducative a tenu bon. D'ailleurs le ministre de l'Education n'a pas tari d'éloges sur l'engagement des enseignants à se rendre dans les écoles, vaille que vaille, pour exercer leur mission de Service Public. Et pourtant, ce ne fut pas simple ! Déjà, pour avoir les protections permettant les mesures barrières, des masques qui ne soient pas plus toxiques que le virus... Ensuite, il a fallu que les écoles s'adaptent au plus vite aux protocoles qui se sont succédés en nombre (13 depuis janvier 2021 !) Et malgré cela, des classes, des écoles ont dû fermer. Le ministère avait pourtant mis des garde-fous pour les éviter, ces fermetures ! Ainsi, dans le protocole du 01/02/2021, avec un cas de covid en élémentaire, le fait que tout le monde, élèves et enseignant, porte un masque avait pour conséquence qu'il n'y a pas de cas contact dans la classe ! Pour la fermeture de la classe, il fallait 3 cas dans la même classe, et pas de la même fratrie !

Grâce à l'intervention du SNUipp-FSU, il y a fermeture de classe aujourd'hui dès l'apparition d'un cas.

Le ministre encense les enseignants, mais sur le terrain, la hiérarchie n'a pas été toujours aussi clément. On a même vu des équipes accusées à demi-mot de faciliter la propagation du virus car les collègues enlevaient le masque pour manger à midi !

Le recul de la contamination nous fait aujourd'hui espérer des jours meilleurs. Toutefois, l'expérience acquise devrait nous servir à anticiper la prochaine rentrée, pour qu'elle puisse se dérouler au mieux. Divers scénarios de rentrée pourraient permettre d'aborder ce moment avec plus de sérénité. Alors, le ministère a-t-il transmis aux écoles ses consignes ? Que nenni ! Nous nous laissons à nouveau porter au gré du vent, et au dernier moment, le ministère sortira de son chapeau un nouveau protocole auquel il faudra, dans l'urgence, s'adapter une fois de plus.

Vincent HILSELBERGER
SNUipp-FSU88

Crédit  Mutuel

EPINAL

**44 rue de la Clé d'Or
8000
EPINAL**

Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

SAINT DIE

**42 rue Pierre Evrat
88100
SAINT DIE**

Tél : 0820 822 044

N° indigo : 0,12TTC/min



La pluridisciplinarité à la PJJ : les textes et la réalité

La travail éducatif, encore plus nécessaire auprès des jeunes en difficultés, aux parcours de vies chaotiques, nécessite une approche interdisciplinaire. Elle permet d'offrir, par la mise en commun de connaissances complémentaires, les meilleures réponses aux jeunes et aux familles. Elle a comme ligne de conduite principale l'efficacité, dans la mesure où travailler en équipe pluridisciplinaire permet d'étudier une problématique sous tous ses angles et ses aspects, afin d'optimiser sa résolution. De plus, elle garantit aux jeunes et aux familles une réelle prise en compte de leurs problématiques, de leurs singularités et de leurs devenirs. De même, elle vient rappeler que notre façon d'aborder les problèmes n'est jamais la seule possible et qu'elle peut se révéler non pertinente ou insuffisante dans un certain nombre de cas.

La PJJ est consciente de l'intérêt de la pluridisciplinarité, les notes et divers textes légaux sont remplis de cette thématique, mais la réalité de terrain est toute autre. Le cas des psychologues révèle bien ces différences entre les textes et la réalité.

Les psychologues, qui doivent intervenir sur toutes les mesures d'investigations, sont dans l'incapacité de le faire si elles/ils sont au maximum de la norme de prise en charge. Il arrive ainsi que certaines investigations ne soient pas menées dans un réel travail de pluridisciplinarité, avec des échanges nourris sur les situations. De plus, alors qu'elles/ils devraient être associées dans une partie des autres mesures, en fonction des besoins repérés, c'est irréalisable, faute de temps. La conséquence est une bien moindre pertinence des actions menées auprès des jeunes. Autres interventions négligées, le travail des psychologues auprès des mineurs incarcérés, ainsi qu'auprès des jeunes sur le dispositif d'activité de jour. Les psychologues n'ont plus le temps de s'y rendre. Il est inacceptable que la prise en charge du soutien psychologique des jeunes lorsqu'ils en ont besoin, ne puisse être mise en place faute de moyens, en raison de la trop lourde charge de travail des professionnels.

La même chose est à noter concernant les ASS (assistants de service social), qui ne sont utilisés que pour palier le manque d'éducateurs. Elles/ils ne sont quasiment jamais associés aux autres suivis avec les éducateurs et les psychologues. Quid de l'accompagnement renforcé dans l'accès aux droits, à la santé ...

Cette situation engendre une intervention insatisfaisante, bien que les professionnels tentent de palier les défaillances de l'institution. Les agents sont en souffrance et les besoins des usagers ne sont pas pleinement satisfaits.

Au final, c'est le service public, seul garant de la mise en œuvre des principes républicains, qui est fragilisé.

Si, en condition « normale », ce manque est injustifiable, il l'est encore plus dans le contexte actuel de post-confinement et de restrictions liées à la crise sanitaire, qui a vu le nombre d'enfant accueillis aux urgences psycho-pédiatriques augmenter de 40 % depuis janvier 2021. Qui a vu également les ados être touchés profondément par ce phénomène. La PJJ doit prendre sa place en augmentant les moyens en psychologues, d'autant plus que les jeunes auprès de qui nous intervenons, font partie des publics fragiles, avec bien souvent des situations précaires. Ainsi, beaucoup d'entre eux n'iront pas eux-mêmes, aidés par leurs parents comme d'autres, vers du soin. Il faut repérer les difficultés et les accompagner vers une démarche de soins. Pour ça il faut du temps et des professionnels.

Répondre aux besoins nécessite une politique humaine, basée sur l'analyse des situations des jeunes et des familles, éloignée des politiques du chiffre et des tableaux excel des RH.

Harry CONDI-Educateur PJJ
SNPES-PJJ (54-55-88)

BREVE

La FSU a obtenu un courrier émanant du directeur de cabinet du président Macron indiquant au député Viry « *l'engagement fort du Gouvernement à ce qu'aucune classe d'une école rurale ne soit fermée sans l'accord du maire* ». Nous avons demandé au DASEN de convoquer un CTSD exceptionnel « carte scolaire premier degré » pour la réexaminer en tenant compte de cette réponse. Depuis lors, le DASEN s'enferme dans le mutisme. A notre relance du 12 mai, il répondait revenir « *dans les meilleurs délais après étude de votre demande par mes services* ». Au CTSD du 20 mai, il refusait de répondre sous prétexte que la question n'était pas à l'ordre du jour. La FSU Lorraine a interpellé le Recteur sans succès alors que dans le même temps Recteur et DASEN rencontraient le député Viry à sa permanence, ce dernier insistant pour qu'une réponse soit donnée à la FSU !

C'est pourquoi la FSU a décidé de boycotter le CTSD du 02 juillet (non prévu au calendrier) pour exprimer son mécontentement face à une administration qui s'obstine dans cette non-réponse. Il est à noter que le DASEN de l'Aube sollicité au même moment a lui répondu le soir même... A bon entendre !

Management et Grenelle de l'Education Nationale...

L'Education Nationale est de plus en plus pensée comme une entreprise privée où de petits chefs endossent volontiers le costume étriqué de « piètres » chefs d'entreprise. C'est ce que tente de mettre en place le Grenelle de l'Education sorti de l'esprit de Jean Michel Blanquer.

Comment rendre l'agent plus heureux en lui apportant bonheur et efficacité ?

Pour le Ministre, la réponse est le Grenelle de l'éducation, mais le problème est qu'il est le seul à y croire et peut être encore une ou deux autres organisations syndicales, mais sûrement pas le SNES-FSU. A grand renfort de com' le Ministre Blanquer se targuait dans les médias d'une augmentation sans précédent de la rémunération des personnels.

A en lire les journaux nous allons gagner le gros lot ! Il ne faut pas être dupe, cette augmentation est liée à une refonte des métiers. Outre les pitoyables 25 euros d'augmentation à l'échelon 7 et la prime annuelle de 150 euros destinée à couvrir les coûts d'équipement informatique des personnels, on renforce aussi la dépendance des personnels à l'autorité. On renforce les hiérarchies locales, on individualise les carrières par des primes et on met en concurrence les personnels sans oublier d'augmenter la charge de travail. On en récompense quelques un(e)s par des indemnités ou des primes.

Non, les agents de l'Education Nationale ne sont pas des « chasseurs de primes ». Ce n'est pas la conception du métier d'enseignant parmi les militants du SNES-FSU ! Et le SNES-FSU continuera à s'opposer à une rémunération au mérite et à revendiquer une progression salariale pour tous !

Même si le Rectorat affiche la volonté de mieux traiter ses agents dans la « feuille de route RH » parvenue dans nos boîtes mails professionnelles fin mai, nous resterons vigilants car nous ne sommes pas dupes : dans les Vosges, la qualité du dialogue social n'a cessé de se détériorer. Dès lors, comment prétendre mieux traiter les personnels en les écoutant moins ? Comme souvent, on peut déjà parier que cette annonce deviendra...un effet d'annonce.

Mieux traiter ses agents :

- Est-ce faire régner l'opacité la plus totale dans les affectations depuis la suppression des commissaires paritaires aux CAPA mouvement ?
- Est-ce ignorer la souffrance au travail des collègues dans certains établissements vosgiens ?
- Est-ce refuser de répondre aux questions posées par les représentants syndicaux lors de CTSD en invoquant la non- inscription du problème à l'ordre du jour ou ne donner aucune suite aux courriers envoyés ?
- Est-ce faire fi des déclarations des syndicats lors de réunions (CDEN CTSD etc...) ?
- Est-ce augmenter cette année encore la multiplication des compléments de service dans les établissements vosgiens ?

Malheureusement force est de constater que nous intervenons du plus en plus à la DSDEN ou au Rectorat pour des collègues en souffrance !

Voilà la conception du nouveau management à l'Education Nationale ! Connaîtrons- nous les mêmes brimades que chez France-Telecom ?

Céline MERJAY, Gilles YECHE
SNES-FSU88



Directeur de la Publication : **Norbert GILET**

FSU Vosges 6 Maison des associations Rue du général Haxo 88000 EPINAL

Tel: 03 29 35 40 98

E-mail : fsu88@fsu.fr Site FSU Vosges : http://sd88.fsu.fr

Trimestriel - Abonnement : 4€ - Prix au Numéro: 1€ - Imprimé par nos soins
N° ISSN : 1259-2501 - N° CPPAP : 1021 S 07553 - Dépôt légal : à parution

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques des syndicats de la FSU du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à celle-ci.